

Ecrit par le 7 août 2026

Communes du Gard du Grand Avignon, quand la hausse de l'eau coule en silence



Depuis le 1er août, le prix de l'eau a bondi de 20% dans cinq communes gardoises du **Grand Avignon** : **Villeneuve-lès-Avignon**, **Les Angles**, **Pujaut**, **Sauveterre** et **Roquemaure**, tandis que **Rocheft-du-Gard** et **Saze** subissent une hausse de 6%. Pour une famille de quatre personnes, la facture annuelle augmente jusqu'à près de 100€. Décidée le 29 juin par la nouvelle majorité communautaire, élue en mars dernier, cette augmentation interroge autant sur ses justifications financières que sur la manière dont elle a été portée à la connaissance des habitants.

Le réveil risque d'être brutal pour de nombreux foyers de l'est du Gard. À partir des prochaines factures, l'eau coûtera sensiblement plus cher dans plusieurs communes du Grand Avignon. Aux Angles et à Villeneuve-lès-Avignon, le mètre cube passe de 3,25 à 3,90€ ; à Pujaut, Roquemaure et Sauveterre, il

Ecrit par le 7 août 2026

grimpe de 3,18 à 3,83€. Une hausse de 20%, rare par son ampleur.

Une facture plus lourde, un débat discret

Concrètement, une famille de quatre personnes consommant environ 150 m³ d'eau par an devra déboursier entre 95 et 100€ supplémentaires. Pour un couple, l'augmentation avoisine 65€. À Rochefort-du-Gard et Saze, où les tarifs étaient déjà parmi les plus élevés de l'agglomération, la progression atteint 6%. Cette décision n'est pourtant pas récente. Elle a été adoptée lors du conseil communautaire du 29 juin. Mais l'information est restée largement confinée aux délibérations administratives, loin des préoccupations quotidiennes des habitants.

Le paradoxe d'une sobriété qui coûte plus cher

La justification avancée par le Grand Avignon ? Les consommations d'eau diminuent, sous l'effet des économies réalisées par les ménages et des épisodes de sécheresse répétés. Moins d'eau consommée signifie moins de recettes pour financer des infrastructures dont les coûts, eux, restent fixes. [Patrick Sandevor, vice-président délégué à l'eau et à l'assainissement](#), évoque la nécessité de préserver une capacité d'investissement de 13,7M€, afin de moderniser les réseaux, de sécuriser l'alimentation en eau potable, d'améliorer les stations d'épuration et de protéger la ressource.

Une réelle réflexion économique

Les réseaux vieillissent, les normes environnementales se renforcent et le dérèglement climatique impose de nouveaux équipements. Les collectivités doivent également réduire les pertes d'eau dans les canalisations, parfois supérieures à 20%. Mais cette logique révèle un paradoxe de plus en plus fréquent : plus les habitants réduisent leur consommation, plus le coût unitaire de l'eau augmente pour maintenir l'équilibre financier du service public.

Ecrit par le 7 août 2026



Copyright Facebook Grand Avignon

Une gouvernance complexe, difficilement lisible

En 2018, Le Grand Avignon, alors placé sous la présidence de Jean-Marc Roubaud –élu en avril 2014 jusqu'en avril 2019 après avoir donné sa démission et qui avait lui-même succédé à Marie-Josée Roig de 2001 (à la création de l'agglomération) à 2014- a choisi de distinguer l'eau potable de l'assainissement, en confiant ces missions à des structures spécialisées dans le cadre de délégations de service public (DSP).

Des arguments de papier

Sur le papier, cette organisation visait à renforcer l'expertise technique et le contrôle des prestations. Dans les faits, elle contribue aussi à rendre le système moins lisible pour l'utilisateur. Entre la collectivité, les délégataires, les filiales dédiées et les investissements croisés, peu d'habitants disposent d'une vision claire des coûts réels et de la répartition des dépenses. La collectivité assure que l'intégralité des recettes supplémentaires sera consacrée aux investissements et non aux opérateurs privés. Une affirmation qui renvoie toutefois à une attente forte de transparence : quelles sommes sont affectées aux

Ecrit par le 7 août 2026

réseaux ? Quels montants reviennent aux exploitants ? Quels bénéfices sont réalisés dans chaque activité ? Autant de questions qui émergent régulièrement dès que les tarifs augmentent.

Pourquoi les habitants ont-ils découvert la hausse après coup ?

C'est le point le plus sensible. La hausse a été votée trois mois après l'installation de la nouvelle majorité communautaire issue des élections municipales de mars. Juridiquement, les tarifs de l'eau relèvent de la compétence de l'intercommunalité et les décisions sont prises en conseil communautaire. Politiquement, le calendrier interroge. Egalement pourquoi n'avoir pas étalé l'augmentation dans le temps ? Aucun débat public d'ampleur, peu de communication préalable, des délibérations techniques peu accessibles au grand public : l'augmentation est restée discrète jusqu'à son entrée en vigueur.

Le constat ?

Les mécanismes de décision autour de l'eau restent largement éloignés des citoyens. Entre expertise technique, gouvernance intercommunale et complexité financière, les habitants découvrent souvent les choix une fois qu'ils se traduisent sur leur facture. Or l'eau n'est pas un service comme un autre. Bien commun essentiel, elle touche directement la démocratie, notamment avec l'accès à l'eau, et particulièrement en période récurrente de sécheresse, au pouvoir d'achat, à la santé publique et à l'aménagement du territoire.

information versus communication

Le changement climatique a été observé depuis plusieurs décennies par les scientifiques et pourtant tu, voire nié, auprès du grand public, alors à quel moment les élus associeront-ils davantage les citoyens à des décisions qui concernent leur quotidien et leur portefeuille ? Car le véritable débat est combien l'eau coûte, et comment les décisions sont expliquées, discutées et partagées.

Mireille Hurlin